

## CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INDIVIDUEL SENIORS DAMES

MARDI 14 MAI 2019 AU GOLF DE VAL QUEVEN

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### Championnat ouvert :

- aux joueuses qualifiées lors des Championnats départementaux de l'année en cours et ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
- aux trois premiers scores bruts toutes séries confondues 2018 + joueuses au Mérite Amateur Seniors Dames.

*Les joueuses déclarant forfait après la date limite d'inscription ne seront pas remplacées.*

### FORME DE JEU

#### Stroke play / 18 trous Classement en brut

Les joueurs seront classés dans la série correspondant à l'index qui est le leur à la date limite d'inscription, quel que puisse être éventuellement la série départementale dans laquelle ils se sont qualifiés.

En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou

Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

Dames : repères rouges, 1<sup>ère</sup> série : index jusque 11,4  
2<sup>ème</sup> série index à partir de 11,5

#### Ordre des départs :

- 2<sup>ème</sup> série et 1<sup>ère</sup> série dans l'ordre décroissant des index dans chaque série

### ENGAGEMENT

Inscriptions : la Liste des inscrits est à envoyer à la Ligue par chaque Comité Départemental.

Date limite : 7 jours pleins avant le 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve

Droits d'inscription : 23 €

### REMISE DES PRIX

30 minutes après la fin de l'épreuve au Club House du Golf